DIDIER LE GAC
DÉPUTÉ DU FINISTÈRE
www.didierlegac.bzh



Eolien flottant : 58 M€ pour conforter le rôle stratégique du port de Brest

Didier Le Gac, député du Finistère, salue la désignation du port de Brest parmi les lauréats de l'appel à projets national consacré à l'adaptation des infrastructures portuaires au développement de l'éolien en mer.

Le soutien de 58 millions d'euros accordé par l'État à BrestPort marque une étape décisive. Il confirme le rôle stratégique de Brest dans le déploiement des énergies marines renouvelables et vient soutenir un projet structurant pour l'avenir économique et industriel du territoire.

Alors que la procédure de l'appel d'offres “AO10” est engagée, avec onze projets répartis sur l'ensemble des façades maritimes françaises, Didier Le Gac soutient que Brest est idéalement positionné pour saisir les nouvelles opportunités offertes par le développement de l'éolien en mer.

« Brest dispose en effet de tous les atouts pour devenir le port français de référence de cette filière : une base industrielle et logistique solide, un écosystème d'innovation reconnu et un marché en plein essor. Cette décision conforte une ambition portée collectivement par l'ensemble des acteurs du territoire depuis plusieurs années », souligne le député.

Très engagé pour le développement des énergies marines renouvelables, Didier Le Gac s'est constamment mobilisé à l'Assemblée nationale pour défendre une stratégie ambitieuse en faveur de l'éolien en mer, notamment lors des débats sur la troisième programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). Il poursuivra son action, à Paris comme sur le terrain, afin d'accompagner l'essor de cette filière stratégique, essentielle à notre souveraineté énergétique, à la transition écologique mais aussi créatrice d'emplois et de valeur sur notre territoire.

Contact : Didier Le Gac
didier.legac@assemblee-nationale.fr
02.98.33.02.20 - 06.73.39.59.17
11 rue de Kerzouar - BP 30089 - 29290 Saint-Renan